

VENTE EN GROS				
Service acheteur	Point d'interconnexion concerné	Conditions tarifaires	Coéfficients de révision	Conditions particulières
INTERCONNEXIONS AVEC RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU HORS BM				
SIE Leognan CADAUJAC	Bel Air Cadaujac - Castaing	Abonnement : A = tarif Eau fonction DN compteur (annexe 1 exploitation) Part variable : B = 0,25 € HT/m ³ x K	$K=0,15+(0,40((\text{I}(\text{C}(\text{H}(\text{T})-\text{E}(\text{n})/\text{I}(\text{C}(\text{H}(\text{T})-\text{E}(\text{o})))\cdot(0,10(\text{E}(\text{M}(\text{T}(\text{n})/\text{E}(\text{M}(\text{T}(\text{o}))\cdot(0,35(\text{F}(\text{S}(\text{D}2\text{n})/\text{F}(\text{S}(\text{D}2\text{o})))$ Indice o = indice du mois janvier 2011 Indice n = moyenne glissante de l'indice mensuel publié, connu 15 jours avant le début de chaque semestre	S'il est constaté pour une année donnée un dépassement du volume annuel maximal (172 000m ³), le volume supplémentaire relevé sera facturé au prix P majoré de 100%.
Mairie de SAUCATS	Branet Mijelane			S'il est constaté pour une année donnée un dépassement du volume annuel maximal (194 000m ³), le volume supplémentaire relevé sera facturé au prix P majoré de 50%.
Budos	Fonbanne	Prix ferme par année : 2023 : 0,2259€/m ³ 2024 : 0,2427€/m ³ 2025 : 0,2595€/m ³ 2026 : 0,2763€/m ³ 2027 : 0,2931€/m ³		S'il est constaté pour une année donnée un dépassement du volume annuel maximal (600 000m ³), le volume supplémentaire relevé sera facturé au prix P majoré de 100%.
SIEA des Deux Rives_Cérons (Fourniture d'eau Secours)	Mijelane	0,5 P/m ³	Valeur de P : Prix du m ³ facturé par la Régie de l'Eau en fonction des différents seuils de consommation	Prime fixe annuelle de 200 P, qui sera portée à 300 P chaque année où le secours sera utilisé
AR.PO.CA.BE	Bellefond	Abonnement : A = tarif Eau fonction DN compteur (annexe 1 exploitation) Part variable : B = 0,25 € HT/m ³ x K	$K=0,15+(0,40((\text{I}(\text{C}(\text{H}(\text{T})-\text{E}(\text{n})/\text{I}(\text{C}(\text{H}(\text{T})-\text{E}(\text{o})))\cdot(0,10(\text{E}(\text{M}(\text{T}(\text{n})/\text{E}(\text{M}(\text{T}(\text{o}))\cdot(0,35(\text{F}(\text{S}(\text{D}2\text{n})/\text{F}(\text{S}(\text{D}2\text{o})))$ Indice o = indice du mois janvier 2011 Indice n = moyenne glissante de l'indice mensuel publié, connu 15 jours avant le début de chaque semestre	S'il est constaté pour une année donnée un dépassement du volume annuel maximal (660 000m ³), le volume supplémentaire relevé sera facturé au prix P majoré de 100%.
SIAO de Carbon Blanc	La Gardette	Abonnement : A = tarif Eau fonction DN compteur Part variable : B = 0,25 € HT/m ³ x K	$K=0,15+(0,40((\text{I}(\text{C}(\text{H}(\text{T})-\text{E}(\text{n})/\text{I}(\text{C}(\text{H}(\text{T})-\text{E}(\text{o})))\cdot(0,10(\text{E}(\text{M}(\text{T}(\text{n})/\text{E}(\text{M}(\text{T}(\text{o}))\cdot(0,35(\text{F}(\text{S}(\text{D}2\text{n})/\text{F}(\text{S}(\text{D}2\text{o})))$ Indice o = indice du mois janvier 2011 Indice n = moyenne glissante de l'indice mensuel publié, connu 15 jours avant le début de chaque semestre	S'il est constaté pour une année donnée un dépassement du volume annuel maximal (50 000m ³), le volume supplémentaire relevé sera facturé au prix P majoré de 100%.
Département 33	Technopole Bordeaux Montesquieu	Redevance compteur = 850 Po	Po : prix du m ³ Eau Régie de la 2 ^{ème} tranche	
Cabanac et Villagrains	La gardette	Abonnement A = 5 000€/an, Amortissement B = 11 250€/an Part variable C : P = 0,25 € HT/m ³ x K	$K = 0,10 + 0,45 \text{ ICHTS1/ICHTSo} + 0,05 \text{ EL } 40-10-10\text{o} + 0,40 \text{ DGC1/DGCo}$ Indice 0 du mois de janvier 2011	S'il est constaté pour une année donnée un dépassement du volume annuel maximal (175 000 m ³), le volume supplémentaire relevé sera facturé au prix P majoré de 50%.
CdC Médoc Estuaire	Louens Verlaine	Abonnement : A = tarif Eau fonction DN compteur (annexe 1 exploitation) Part variable : B = 0,25 € HT/m ³ x K	$K=0,15+(0,40((\text{I}(\text{C}(\text{H}(\text{T})-\text{E}(\text{n})/\text{I}(\text{C}(\text{H}(\text{T})-\text{E}(\text{o})))\cdot(0,10(\text{E}(\text{M}(\text{T}(\text{n})/\text{E}(\text{M}(\text{T}(\text{o}))\cdot(0,35(\text{F}(\text{S}(\text{D}2\text{n})/\text{F}(\text{S}(\text{D}2\text{o})))$ Indice o = indice du mois janvier 2011 Indice n = moyenne glissante de l'indice mensuel publié, connu 15 jours avant le début de chaque semestre	S'il est constaté pour une année donnée un dépassement du volume annuel maximal (584 000m ³), le volume supplémentaire relevé sera facturé au prix P majoré de 100%.
SI St Jean d'Illac - Martignas	Argonne Princesse		$K=0,15+(0,40((\text{I}(\text{C}(\text{H}(\text{T})-\text{E}(\text{n})/\text{I}(\text{C}(\text{H}(\text{T})-\text{E}(\text{o})))\cdot(0,10(\text{E}(\text{M}(\text{T}(\text{n})/\text{E}(\text{M}(\text{T}(\text{o}))\cdot(0,35(\text{F}(\text{S}(\text{D}2\text{n})/\text{F}(\text{S}(\text{D}2\text{o})))$ Indice o = indice du mois janvier 2011 Indice n = moyenne glissante de l'indice mensuel publié, connu 15 jours avant le début de chaque semestre	S'il est constaté pour une année donnée un dépassement du volume annuel maximal (150 000m ³), le volume supplémentaire relevé sera facturé au prix P majoré de 100%.